#### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

\_\_\_\_\_

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

-----

Séance du 25 mars 2011 (convocation du 14 mars 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

# **ETAIENT PRESENTS:**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, Mme CURVALE Laure, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max. M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, Mme ISTE Michèle. M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. M. LAMAISON Serge. Mme LIRE Marie Francoise. M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE M. TOUZEAU Jean, Mme LACUEY Conchita. M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, FRANCOIS Béatrice, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, MIle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul. M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. MANGON Jacques, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. QUANCARD Denis, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:**

- M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 40
- M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
- M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
- M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
- M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 11 h
- M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre
- M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
- Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h
- M. BOUSQUET Ludovic à Mme FAYET Véronique
- Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
- Mme CHAVIGNER Michèle à M. QUERON Robert
- MIIe COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine
- M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël
- Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle

- M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
- M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 15
- M. LOTHAIRE Pierre à M. DUPOUY Alain
- M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
- M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
- M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUVEYRE Matthieu
- M. POIGNOGNEC Michel à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h
- M. DAVALALID. Jacques à M. MEDOLED Michal
- M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
- M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne
- M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine
- M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda
- M. SENE Malick à Mme FAORO Michèle
- M. SIBE Maxime à M. GAÜZERE Jean-Marc

LA SEANCE EST OUVERTE

# DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 25 mars 2011

PÔLE DE LA PROXIMITÉ Direction de l'eau

N° 2011/0222

BORDEAUX - Participation financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Transfert des effluents de Pessac/Mérignac vers la station d'épuration de Clos de Hilde - Convention d'aide - Autorisation -

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a sollicité l'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne concernant la création d'une canalisation de transfert entre les lieux dits Bourran à Mérignac et Vallon à Pessac, destinée à basculer les eaux usées actuellement collectées et traitées par la station Louis Fargue à Bordeaux, vers la station d'épuration de Clos de Hilde.

Compte tenu des pièces administratives et des éléments financiers transmis, la Commission d'Intervention d'Aides de l'Agence de l'Eau réunie le 29 novembre 2010, s'est prononcée favorablement pour l'octroi d'une subvention maximale dont la nature de l'aide concerne la création de collecteurs de transfert ou structurants.

Les aides correspondantes ont été calculées sur la base des montants hors taxes des dépenses retenues.

Cette aide de l'Agence de l'Eau est arrêtée comme suit:

NºAP	Nature de l'aide	Montant de l'opération HT	Montant éligible HT	Montant retenu par l'Agence HT	Taux retenu	Montant de l'aide
120- 06 120-2010-897	Création de collecteurs de transfert ou structurants : Bègles Clos de Hilde- Subvention maximale	6 939 000 .00 €	6 939 000 .00 €	6 939 000 .00 €	25.00 %	1 734 750 €

Soit un montant total d'aide de 1 734 750 €.

L'octroi de ce concours financier nécessite la signature d'une convention (ci-annexée) entre l'Agence de l'Eau et la Communauté urbaine de Bordeaux.

Les recettes correspondantes seront à créditer au budget annexe assainissement : Chapitre 13, Compte 13111 CRB TE00.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

# Le Conseil de Communauté,

**VU** les dispositions de la convention,

ENTENDU le rapport de présentation

### **CONSIDERANT QUE**

➤ L'Agence de l'Eau Adour Garonne participe financièrement au titre de l'opération "Transfert des effluents de Pessac/Mérignac vers la station d'épuration de Clos de Hilde".

#### **DECIDE**

<u>Article unique</u> : d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir entre notre Etablissement Public et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2011,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 6 AVRIL 2011

**PUBLIÉ LE : 6 AVRIL 2011** 

M. JEAN-PIERRE TURON